

PROCEDURE D'INSCRIPTION EN DOCTORAT

1^{ère} année

ETAPE 1 : PRÉINSCRIPTION

La préinscription est obligatoire pour une inscription en 1^{ère} année de doctorat même si vous étiez déjà inscrit à l'université de Rouen Normandie.

Elle s'effectue en ligne à l'adresse suivante : <https://ecandidat.univ-rouen.fr>

1) Création de votre compte eCandidat

Vous devez dans un premier temps créer votre compte eCandidat en vous connectant à l'adresse suivante : <https://ecandidat.univ-rouen.fr/>

- Cliquez alors sur "Créer un compte" (tout en haut de l'écran).
- Renseignez ensuite le formulaire.
- Validez votre compte à partir du lien d'activation envoyé sur votre e-mail de contact.

2) Constitution de votre dossier et envoi à nos services

A présent, vous pouvez candidater aux formations ouvertes à la préinscription.

- Remplissez soigneusement l'ensemble des rubriques nécessaires.
- Associer au dossier de candidature les pièces justificatives demandées (pièce d'identité, titre de séjour ou visa, CV et attestation de diplôme)
- Télécharger et renseigner les différents fichiers selon votre situation (Charte, conventions...)
- Cliquer sur « Télécharger mon dossier »

La transmission de votre candidature pour le circuit de signatures n'est possible qu'une fois l'ensemble des pièces rassemblées.

3) Recueil des signatures

A charge pour le candidat d'obtenir l'ensemble des signatures sur une même feuille (demande d'autorisation d'inscription, convention(s), charte du doctorat...) par la direction de thèse et la direction de l'unité de recherche en version papier ou numérique.

4) Transmission du dossier à la Maison du doctorat

Dépôt de la proposition d'inscription et de l'ensemble des pièces justificatives au secrétariat de l'Ecole Doctorale (Maison du doctorat - voir contacts en page 3) qui accuse réception au candidat. Le dossier est ensuite visé par la direction de l'école doctorale puis transmis à la présidence qui rendra un avis final : autorisation ou refus d'inscription, validation d'étude éventuelle.

Un mail vous informant de la formulation de cet avis vous sera alors envoyé.

5) Validation de votre préinscription

Si vous avez obtenu un avis favorable, vous devez maintenant confirmer cet avis en vous reconnectant sur votre compte Ecandidat.

Vous pouvez ensuite procéder à votre inscription administrative.

PROCEDURE D'INSCRIPTION EN DOCTORAT
1^{ère} année**ETAPE 2 : INSCRIPTION ADMINISTRATIVE**

Le calendrier d'inscription pour l'année en cours est disponible à l'adresse suivante :

<https://inscportal.univ-rouen.fr/afficherCalendrierInscription>

1) **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**

Avant de vous (ré-)inscrire à l'Université de Rouen Normandie, vous devez obtenir une attestation d'acquiescement de la CVEC, la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

2) **Inscription administrative :**

<https://inscportal.univ-rouen.fr/>

Si vous n'êtes pas déjà étudiant à l'Université de Rouen Normandie

Vous voulez vous inscrire et n'êtes pas étudiant à l'Université de Rouen Normandie

Authentification

OU

Si vous êtes déjà étudiant à l'Université de Rouen Normandie

Vous venez de vous inscrire ou êtes déjà étudiant à l'Université de Rouen Normandie

Connexion

Suivi de la procédure jusqu'au paiement en ligne en renseignant l'ensemble des informations demandées

3) **Paiement**

Le paiement s'effectue **uniquement en ligne par carte bancaire** (service de paiement sécurisé)

Vous avez la possibilité de régler en trois mensualités jusqu'au 15 octobre de l'année en cours (en ligne par carte bancaire), un prélèvement sera effectué durant trois mois.

Pour que l'inscription soit bien prise en compte, il est important de poursuivre la procédure jusqu'à son terme : **bouton « terminer l'inscription administrative ».**

PROCEDURE D'INSCRIPTION EN DOCTORAT
1^{ère} année**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES****Exonération des droits d'inscription :**

Des exonérations peuvent être accordées aux étudiants qui en font la demande en raison de leur situation personnelle. La demande est à effectuer en ligne sur exoweb.univ-rouen.fr

Étudiants internationaux :

Espace monde <http://formation-ve.univ-rouen.fr/modulo-monde-153130.kjsp>

Transfert de dossiers :

pour s'inscrire, les étudiants devront présenter une demande de transfert établie par l'université d'origine.

Informations pratiques concernant l'hébergement, la restauration et les transports :

<https://mesdemarches.univ-rouen.fr/preparer-ma-rentree/ma-vie-quotidienne/>

Accueil des adultes en reprise d'études :

formation tout au long de la vie <http://cfa-cfc.univ-rouen.fr/la-formation-continue-de-quoi-s-agit-il--337297.kjsp>

Etudiants en situation de handicap :

<https://www.univ-rouen.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap/>

Aide au logement :

Consultez les sites : <http://www.caf76.fr/> et <http://www.etudiant.gouv.fr>

Vos contacts :**MAISON DU DOCTORAT**

Campus de Mont-Saint-Aignan, Bâtiment Monod, n°22, Boulevard Maurice de Broglie, 76821 Mont Saint Aignan Cedex
Les lundis, mardis, mercredis, jeudis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30,
Les vendredis de 09h00 à 12h00 - fermé l'après-midi

École doctorale Homme, Sociétés, Risques, Territoire (HSRT)

École doctorale Économie Gestion Normandie (EGN)

Gestionnaire : Catherine GODARD - 02.32.76.92.19

École doctorale Normandie de Biologie Intégrative, Santé, Environnement (NBISE)

Ecole doctorale Normande de Chimie (NC)

Gestionnaire : Lynda LETETU - 02.35.14.63.19

Ecole doctorale Normandie Humanités (NH)

Ecole doctorale Droit Normandie (DN)

Gestionnaire Pauline CAVÉ - 02.35.14.68.19

Ecole doctorale Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Energie (PSIME)

Ecole doctorale Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes (MIS)

Gestionnaire Oriane REMADNA - 02.35.14.63.49